



LES 50 « MAÎTRES de Neuilly Plaisance »

Samedi 9 Décembre 2017

2 bis chemin Tortu - 93360 Neuilly-Plaisance

Règlement

La compétition est ouverte à tous les nageurs licenciés à la FFN de plus de 25 ans, ainsi qu'aux nageurs de 20 à 24 ans ne participant à aucune compétition inscrite aux programmes départemental, régional et/ou fédéral. Chaque nageur ne pourra être engagé qu'à deux épreuves maximum et éventuellement un relais.

Pour des raisons d'organisation, nous avons fixé le nombre de participants pour l'ensemble de la compétition à **60 nageurs**. Le règlement FINA sera appliqué.

Programme

CLASSEMENT PAR CATEGORIE

Épreuves individuelles

C0 20/24 ans

C1 25/29 ans

C2 30/34 ans

C3 35/39 ans

C4 40/49 ans

C5 50 /54 ans

C6 55/59 ans

C7 60/64 ans

C8 65 ans et après

Relais Classement T.C.

19H00 : ouverture des portes et échauffement

19H45 : début de la compétition

Bassin de 25m - 4 lignes d'eau

50m papillon : Dames et Messieurs

50m dos : Dames et Messieurs

50m brasse : Dames et Messieurs

50m nage libre : Dames et Messieurs

100m 4N : Dames et Messieurs

100m Brasse : Dames et Messieurs

4x50m NL : relais Mixtes (2 Dames + 2 Messieurs)

L'après compétition

Un point sur les résultats se fera au cours d'un repas au restaurant BO WOK à proximité de notre piscine (Bry ou Neuilly sur Marne). Le nombre de places est limité à 60 personnes.

Il sera demandé une participation de 20 euros par personne à régler par chèque à l'ordre de **NPS Natation**, à fournir à votre arrivée à la piscine. (nous préciserons le montant un ou deux jours avant la compétition par retour de mail à ceux qui auront manifesté préalablement leur désir de participer au repas par mail à npsnat@free.fr)

Inscription

Date limite d'inscription pour engagement et repas : **Mercredi 6 décembre 2017.**

Prévoir de fournir un officiel par club pour faciliter le fonctionnement de la compétition.

Les engagements sont à saisir sur extranet du 29 novembre au 6 décembre

Le bureau du Club, les bénévoles et tous les officiels

NB : En cas de forfait, nous vous demandons de communiquer les noms des participants manquants au plus tard l'avant-veille de la compétition (le 7/12/2017)